

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton (SOTIPAPIER)
Siège Social : 13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle Saint-Gobain, Megrine Riadh 2014, Tunisie

La société SOTIPAPIER, publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2019, tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2019. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes: M Abderrahmen FENDRI et M Wassim CHAKROUN.

BILAN CONSOLIDE
Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	31/12/2019	31/12/2018
Actifs			
Actifs non courants			
Ecart d'acquisition		125 295	125 295
Moins amortissements		-10 441	-10 441
Moins provisions		-114 854	-
	VIII.1	-	114 854
Immobilisations incorporelles		1 098 093	656 296
Moins amortissements		-610 557	-416 590
	VIII.2	487 536	239 706
Immobilisations corporelles		96 269 589	91 023 662
Moins amortissements		-61 695 100	-56 811 909
	VIII.3	34 574 489	34 211 753
Immobilisations financières		2 007 063	1 681 998
Moins provisions		-170 274	-170 274
	VIII.4	1 836 789	1 511 724
Total des actifs immobilisés		36 898 814	36 078 037
Total des actifs non courants		36 898 814	36 078 037
Actifs courants			
Stocks		36 578 123	36 446 559
Moins provisions		-907 727	-943 958
	VIII.5	35 670 396	35 502 601
Clients et comptes rattachés		32 056 470	17 194 385
Moins provisions		-101 862	-114 173
	VIII.6	31 954 608	17 080 212
Autres actifs courants		612 193	2 896 115
Moins provisions		-	-9 456
	VIII.7	612 193	2 886 659
Placements et autres actifs financiers	VIII.8	2 269 643	13 064 813
Liquidités et équivalents de liquidités	VIII.9	1 792 278	1 469 122
Total des actifs courants		72 299 118	70 003 407
Total des actifs		109 197 932	106 081 444

BILAN CONSOLIDE
Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	31/12/2019	31/12/2018
Capitaux propres et passifs			
Capitaux propres			
Capital		30 456 416	30 456 416
Réserves consolidés (part du groupe)		13 979 553	9 852 273
Autres capitaux propres		10 617 831	10 617 831
Résultat de l'exercice (part du groupe)		21 264 091	13 348 028
Total capitaux propres (part du groupe)	VIII.10	76 317 891	64 274 548
Part des minoritaires dans les capitaux propres		152 142	139 620
Part des minoritaires dans le résultat de l'exercice		65 311	46 122
Intérêts minoritaires		217 453	185 742
Total capitaux propres consolidés		76 535 344	64 460 290
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunt long terme	VIII.11	10 398 200	13 451 809
Provision pour risques	VIII.12	258 439	208 418
Total des passifs non courants		10 656 639	13 660 227
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	VIII.13	7 058 877	12 939 550
Autres passifs courants	VIII.14	5 616 712	3 246 306
Concours bancaires et autres passifs financiers	VIII.15	9 330 360	11 775 071
Total des passifs courants		22 005 949	27 960 927
Total des passifs		32 662 588	41 621 154
Total des capitaux propres et des passifs		109 197 932	106 081 444

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
Pour l'exercice clos le 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation			
Revenus		125 477 725	106 558 091
Autres produits d'exploitation		14 761	26 092
Total des produits d'exploitation	IX.1	125 492 486	106 584 183
Charges d'exploitation			
Variation des stocks de produits finis		-1 639 554	2 648 459
Achats de marchandises consommées	IX.2	-46 692 843	-46 814 171
Achats d'approvisionnements consommés	IX.3	-30 191 404	-25 380 938
Charge de personnel	IX.4	-7 172 200	-6 429 836
Dotations aux amortissements et aux provisions	IX.5	-5 314 900	-4 907 945
Autres charges d'exploitation	IX.6	-6 468 759	-5 560 491
Total des charges d'exploitation		-97 479 660	-86 444 922
Résultat d'exploitation		28 012 826	20 139 261
Charges financières nettes	IX.7	-3 789 180	-5 059 203
Produits des placements	IX.8	604 449	957 104
Autres gains ordinaires	IX.9	1 174 151	622 446
Résultat des activités ordinaires avant impôt		26 002 246	16 659 608
Impôt sur les bénéfices		-4 672 844	-1 711 534
Résultat des activités ordinaires après impôt		21 329 402	14 948 074
Éléments extraordinaires	IX.10	-	-1 553 924
Résultat net		21 329 402	13 394 150
Résultat du groupe		21 264 091	13 348 028
Intérêts des minoritaires		65 311	46 122

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE
Pour l'exercice clos le 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	31/12/2019	31/12/2018
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>			
Résultat net		21 329 402	13 394 150
Ajustements pour :			
- Amortissements et provisions		5 314 900	4 912 656
- Plus-value sur cession d'immobilisations		-13 080	-80 730
- Variation des :			
* Stocks		-131 564	-6 697 446
* Créances		-14 862 085	-2 947 128
* Autres actifs et prêts au personnel		2 247 662	253 529
* Fournisseurs et autres dettes		-5 880 673	-142 879
* Autres passifs		2 269 233	-180 965
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	X.1	10 273 795	8 511 187
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>			
Décassements liés à l'acquisition des immobilisations corporelles & incorporelles		-5 687 724	-5 390 840
Encaissements provenant de la cession des immobilisations corporelles & incorporelles		-	15 000
Décassements liés aux dépôts et cautionnements		-340 065	-137 375
Encaissements provenant de la cession des immobilisations financières		28 080	-
Incidence des variations de périmètre de consolidation		-	-115 874
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	X.2	-5 999 709	-5 629 089
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>			
Encaissements provenant des emprunts		49 562 365	54 275 145
Remboursement d'emprunts		-55 344 126	-49 858 336
Distributions de dividendes		-9 254 348	-6 845 708
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	X.3	-15 036 109	-2 428 899
Variation de trésorerie	X.4	-10 762 023	453 199
Trésorerie au début de l'exercice		14 089 259	13 636 060
Trésorerie à la clôture de l'exercice		3 327 236	14 089 259

Notes aux Etats Financiers Consolidés

I. Présentation du Groupe

SOTIPAPIER est un Groupe composé par trois sociétés dont la société mère est la « Société Tunisienne Industrielle du papier et du Carton ».

L'objet du Groupe consiste essentiellement en la fabrication du papier d'emballage de type Kraft pour les sacs de grandes contenances ainsi que du papier dit Testliner et du papier cannelure.

II. Référentiel d'élaboration et de présentation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés du Groupe SOTIPAPIER sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie édictées notamment par :

- la norme comptable générale n° 1,
- les normes comptables de consolidation (NCT 35 à 37), et
- la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38).

III. Date de clôture

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation arrêtés au 31 décembre 2019.

IV. Bases de mesures

Les états financiers consolidés du Groupe SOTIPAPIER sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

V. Périmètre et méthodes de consolidation

Le périmètre de consolidation du Groupe SOTIPAPIER comprend :

- ✓ La société mère : Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton « SOTIPAPIER » ;
- ✓ Les filiales : Société la Tunisienne du Collecte et Tri « TUCOLLECT » et Société Franco-Tunisienne de Collecte et Tri de Déchets Valorisables « SFTC » sur lesquelles la « SOTIPAPIER » exerce un contrôle exclusif ;

Les méthodes utilisées pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre est l'intégration globale :

Cette méthode requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

Le tableau suivant synthétise le périmètre et les méthodes de consolidation utilisées pour l'élaboration des états financiers consolidés du Groupe SOTIPAPIER :

Sociétés	Secteur	Pourcentage de contrôle	Qualification	Méthode de consolidation	Pourcentage d'intérêt
SOTIPAPIER	Industriel	100%	Mère	Intégration globale	100%
TUCOLLECT	Commercial	80%	Filiale	Intégration globale	80%
SFTC	Commercial	99,5%	Filiale	Intégration globale	99,5%

Le Groupe « SOTIPAPIER » est constitué par :

SOCIETE TUNISIENNE INDUSTRIELLE DU PAPIER ET DU CARTON

Au capital de 30.456.416 DT, société mère.

SOCIETE LA TUNISIENNE DU COLLECTE ET TRI

Au capital de 300.000 DT détenu à 80% par « SOTIPAPIER » depuis le 4 septembre 2015, et a pour objet principal, la collecte, le transport, le traitement, le tri, le recyclage et la valorisation de tous types de déchets.

SOCIETE FRANCO-TUNISIENNE DE COLLECTE ET TRI DE DECHET VALORISABLES

Au capital de 2.010.000 DT détenu à 99,5% par « SOTIPAPIER » depuis le 26 février 2018, et a pour objet principal, la collecte, le transport, le traitement, le tri, le recyclage et la valorisation de tous types de déchets.

VI. Bases de mesure et principes comptables pertinents appliqués

Les principes comptables les plus pertinents tels que retenus par le Groupe SOTIPAPIER pour l'élaboration de ses états financiers se résument comme suit :

1- Ecarts d'acquisition

L'écart d'acquisition représente la différence, à la date d'acquisition, entre le coût d'acquisition et la juste valeur de la quote-part du Groupe dans l'actif net acquis de la filiale ou de l'entreprise associée. Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « écarts d'acquisition » et amortis sur la durée de vie estimée, dans la limite de vingt ans. Le cas échéant, une provision pour dépréciation complémentaire est constatée pour tenir compte des perspectives d'activité et de résultat des sociétés concernées. Les écarts d'acquisition négatifs sont présentés en déduction des actifs de l'entreprise présentant les états financiers dans la même rubrique de bilan que les écarts d'acquisitions positifs,

l'amortissement de l'écart d'acquisition négatif est effectué conformément aux paragraphes 56 et 57 de la norme comptable tunisienne 38 relative au regroupement des entreprises

2- Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition hors taxes déductibles et sont amorties suivant la méthode d'amortissement linéaire en tenant compte de la durée de vie estimée de chaque bien immobilisé.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

Rubrique	Taux	Durée
Logiciels	33,33%	3 ans
Constructions	5%	20 ans
Matériels et outillages	10%	10 ans
Matériel de transport	20%	5 ans
Agencements, aménagements et installations	20%	5 ans
Matériel Informatique	20%	5 ans
Mobiliers de bureau	20%	5 ans
Grosses réparations Turbine	25%	4 ans

3- Immobilisations financières

Un placement est un actif détenu par une entreprise dans l'objectif d'en tirer des bénéfices sous forme d'intérêts, de dividendes ou de revenus assimilés, des gains en capital ou d'autres gains tels que ceux obtenus au moyen de relations commerciales.

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus. Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de placements à long terme peuvent être inclus dans le coût.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

4- Stocks

Les stocks du Groupe SOTIPAPIER sont constitués des rubriques suivantes :

- stock de matières premières,
- stock de matières consommables et pièces de rechange,
- stock de produits finis,

La comptabilisation des flux d'entrée et de sortie des stocks est tenue suivant la méthode d'inventaire intermittent.

5- Clients & comptes rattachés

Sont logés dans cette rubrique les créances ordinaires, les créances contentieuses et les créances matérialisées par des effets.

A chaque exercice comptable, le Groupe procède à l'évaluation du risque de non-recouvrement pour chacune de ses créances. Cette évaluation est basée principalement sur les retards de règlement et les autres informations disponibles sur la situation financière du client. Les créances jugées douteuses font l'objet de provisions et sont présentées en net à l'actif du bilan.

6- Emprunt

Les échéances à plus d'un an et celles à moins d'un an, relatives au principal des emprunts contractés par le Groupe sont portées respectivement parmi les passifs non courants et les passifs courants. Les intérêts courus et échus au titre de ces emprunts sont imputés aux comptes de charges de l'exercice de leur rattachement.

7- Revenus

Les revenus sont comptabilisés au vu de la réalisation de l'ensemble des conditions suivantes :

- La livraison a été effectuée,
- Le montant de la vente est mesuré de façon fiable,
- Les avantages futurs associés à l'opération de vente bénéficieront à l'entreprise,
- Les coûts encourus concernant l'opération sont mesurés de façon fiable.

Les revenus représentent la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre de la vente de produits fabriqués (en hors taxe).

8- Conversion des éléments monétaires libellés en monnaie étrangère

Les éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont évalués au cours de change à la date de clôture des comptes.

Les livres comptables du Groupe sont tenus en Dinar Tunisien. Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties en Dinars Tunisiens au cours du jour de l'opération ou au cours de couverture lorsqu'un instrument de couverture existe. A la date de clôture, les éléments monétaires figurant au bilan de l'entreprise sont convertis au taux de clôture, s'ils ne font pas l'objet d'un contrat à terme. Les différences de change sont portées en résultat de l'exercice.

9- Provision pour indemnité de départ à la retraite

La convention collective du secteur de l'Imprimerie, Reliure, Brochure, Transformation du Carton et du Papier et Photographie prévoit une indemnité de départ à la retraite égale à :

- 3 mois de salaires bruts pour les employés bénéficiant d'une ancienneté égale ou supérieure à 25 ans ;
- 2 mois de salaires bruts pour les employés bénéficiant d'une ancienneté allant de 10 à 24 ans.

Conformément au cadre conceptuel de la comptabilité, et en respect de la convention de rattachement des charges aux produits, le Groupe procède à la constitution d'une provision pour indemnités de départ à la retraite « IDR » qui tient compte des hypothèses financières notamment le taux d'actualisation, les taux de démographies dont l'espérance de vie, l'âge de retraite, le taux de rotation des effectifs et l'évolution des salaires. La provision est présentée parmi les passifs non-courants.

Cette provision est estimée selon la méthode du régime d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies telle que définie par la norme IAS 19 Avantages du personnel.

VII. Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

1. Homogénéisation des méthodes comptables :

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

2. Elimination des soldes et transactions intra-groupe :

Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets. Ces éliminations opérées ont principalement porté sur :

- Les opérations de vente/achats/ dividendes intra-groupe
- Les soldes clients/fournisseurs intra-groupe.
- Les soldes des autres actifs/autres passifs liés à des transactions intra-groupe.

VIII. Notes relatives au Bilan

1. Ecarts d'acquisition

Il est à signaler que pour le traitement de l'acquisition au début de 2018 de la filiale SFTC, le Management a retenu la méthode du « *partial goodwill* » pour la comptabilisation de l'écart d'acquisition (unique traitement prévu par la norme NCT 38 et l'un des traitements prévus par la norme IFRS 3).

Le détail des écarts d'acquisition se présente comme suit :

Augmentation de capital	2 000 000
<i>Actifs nets après augmentation de capital</i>	<i>1 884 126</i>
Quote-part du Groupe dans l'actif net de la filiale après augmentation de capital	1 874 705
Ecarts d'acquisition	125 295

Lorsqu'ils sont positifs, ces écarts sont inscrits à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique «écarts d'acquisition» et amortis sur leur durée de vie estimée, dans la limite de vingt ans. En effet, la société SFTC a été acquise par une autorisation du Conseil d'Administration de la société mère réuni le 26 février 2018. Cependant, nous avons amorti les écarts d'acquisition sur une période de 10 ans.

Une provision pour dépréciation complémentaire est constatée au 31 décembre 2019 pour un montant de 114.854 DT qui représente la valeur comptable nette de l'écart d'acquisition au 31 décembre 2018 et qui tient compte des perspectives d'activité de la société SFTC qui est en arrêt d'exploitation depuis le début de l'année 2019.

2. Immobilisations incorporelles

La valeur brute des immobilisations incorporelles s'élève au 31 décembre 2019 à 1.098.093 DT contre 656.296 DT au 31 décembre 2018. Le détail des immobilisations incorporelles se présente comme suit :

Libellé	31/12/2019	31/12/2018
Concession brevet et procédés	177 370	177 370
Logiciel	892 338	402 952
Immobilisations incorporelles en cours	28 385	75 974
Valeur brute	1 098 093	656 296
Moins Amortissements	-610 557	-416 590
Total net	487 536	239 706

Le détail de ces immobilisations ainsi que leurs amortissements sont consignés au niveau du « Tableau de variation des immobilisations » ci-après.

3. Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2019 à 96.269.589 DT contre 91.023.662 DT au 31 décembre 2018. Le détail des immobilisations corporelles se présente comme suit :

Libellé	31/12/2019	31/12/2018
Terrain	204 964	204 964
Constructions	8 727 284	8 661 939
AAI	2 505 077	1 865 765
Outillage industriel	80 602 157	77 037 622
Matériel de transport	3 302 504	2 607 620
Matériel informatique	457 260	377 026
MMB	183 220	150 332
Matériel en cours	287 123	118 394
Valeur brute	96 269 589	91 023 662
Moins Amortissements	-61 695 100	-56 811 909
Total net	34 574 489	34 211 753

Le détail de ces immobilisations ainsi que leurs amortissements sont consignés au niveau du « Tableau de variation des immobilisations » ci-après :

Tableau de variation des immobilisations et des amortissements

Libellé	Valeur brute au 31/12/2018	Acquisitions 2019	Reclassement s 2019	Cessions 2019	Valeur brute au 31/12/2019	Amortisseme nt Ant. 31/12/2018	Dotation 2019	Amortiss.du mat. Cédé	Amortiss. Cumulés 31/12/2019	VCN 31/12/2019
Concessions, brevets & procédés	177 370	-	-	-	177 370	176 581	357	-	176 938	432
Logiciels	402 952	-	489 386	-	892 338	240 009	193 610	-	433 619	458 719
Immobilisations incorporelles en cours	75 974	441 797	-489 386	-	28 385	-	-	-	-	28 385
Total des immobilisations incorporelles	656 296	441 797	-	-	1 098 093	416 590	193 967	-	610 557	487 536
Terrains	204 964	-	-	-	204 964	-	-	-	-	204 964
Construction	2 618 384	65 345	-	-	2 683 729	2 028 066	35 798	-	2 063 730	619 865
Construction Siège Megrine	2 672 298	-	-	-	2 672 298	281 127	133 627	-	414 754	2 257 544
CONSTRUCTION MP2	606 560	-	-	-	606 560	606 560	-	-	606 694	-
CONSTRUCTION MP3	808 977	-	-	-	808 977	741 135	20 417	-	761 552	47 425
CONST MAG STOK PB+CHAUD	508 512	-	-	-	508 512	445 188	8 797	-	453 985	54 527
NOUV ADMINIS+ATELIER MECANI+AT ELECTRIC	836 892	-	-	-	836 892	806 917	5 757	-	812 674	24 218
CONSTRUCTION DEPOT MAT PREMIERE	610 316	-	-	-	610 316	342 263	22 342	-	364 605	245 711
MAT ET OUTILLAGE	59 227 226	3 446 142	118 393	-	62 791 761	37 433 392	2 717 606	-	40 150 998	22 640 763
TURBINE A GAZ	5 976 848	-	-	-	5 976 848	5 968 441	8 407	-	5 976 848	-
REVISION GENERAL TURBINE	3 675 474	-	-	-	3 675 474	1 666 942	615 784	-	2 282 726	1 392 748
PRESSE A SABOT	8 158 074	-	-	-	8 158 074	2 856 181	815 676	-	3 671 857	4 486 217
Agencements, aménagements et installations	1 865 765	639 312	-	-	2 505 077	1 622 544	135 781	-	1 758 325	746 752
MATERIEL ROULANT	2 607 620	694 884	-	-	3 302 504	1 634 052	303 209	-	1 937 261	1 365 243
MMB & Matériel Informatique	527 358	113 122	-	-	640 480	379 101	59 990	-	439 091	201 389
Immobilisations corporelles en cours	118 394	287 122	-118 393	-	287 123	-	-	-	-	287 123
Total des immobilisations corporelles	91 023 662	5 245 927	-	-	96 269 589	56 811 909	4 883 191	-	61 695 100	34 574 489
Total	91 679 958	5 687 724	-	-	97 367 682	57 228 499	5 077 158	-	62 305 657	35 062 025

4. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont composées par des participations et par des dépôts et cautionnements.

Libellé	31/12/2019	31/12/2018
Participations	428 000	443 000
Dépôts et cautionnements	1 579 063	1 238 998
Valeur brute	2 007 063	1 681 998
Moins Provisions	-170 274	-170 274
Total net	1 836 789	1 511 724

Titres de participation

Les participations se présentent comme suit :

Libellé	31/12/2019	31/12/2018
Marina Hôtel	350 000	350 000
BTS	40 000	40 000
Sté expansion tourisme	25 000	25 000
SIFIJA	-	15 000
SODEK SICAR	10 000	10 000
Sté Tunisienne de codification	3 000	3 000
Valeur brute	428 000	443 000
Moins Provisions	-170 274	-170 274
Total net	257 726	272 726

La provision constatée est relative à la dépréciation des titres de Marina Hôtel et de la Société expansion tourisme.

Les titres de participation sont comptabilisés au coût historique d'acquisition se détaillent comme suit :

Mouvements	Valeur brute 31/12/2018	Valeur brute 31/12/2019	Provisions pour dépréciation		
			31/12/2018	Dotations Reprises	31/12/2019
Titres de participation :					
<i>Autres participations</i>					
Marina Hôtel	350 000	350 000	145 274	-	145 274
BTS	40 000	40 000	-	-	-
Sté expansion tourisme	25 000	25 000	25 000	-	25 000
SIFIJA	15 000	-	-	-	-
SODEK SICAR	10 000	10 000	-	-	-
Sté Tunisienne de codification	3 000	3 000	-	-	-
Total	443 000	428 000	170 274	-	170 274

5. Stocks

La valeur brute des stocks s'élève au 31 décembre 2019 à 36.578.123 DT contre 36.446.559 DT au 31 décembre 2018, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2019	31/12/2018
Matières premières	15 888 604	16 942 255
Consommables et pièces de rechange	14 849 870	12 025 100
Produits finis	5 839 649	7 479 204
Total	36 578 123	36 446 559
Provision	-907 727	-943 958
Total net	35 670 396	35 502 601

6. Clients et comptes rattachés

La valeur brute des clients et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2019 à 32.056.470 DT contre 17.194.385 DT au 31 décembre 2018, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2019	31/12/2018
Clients	8 250 891	6 909 170
Clients douteux	101 862	114 173
Clients ventes d'énergie (STEG)	1 645 324	899 957
Effets à recevoir	18 564 411	7 672 460
Chèques en portefeuille	3 493 982	1 598 625
Total	32 056 470	17 194 385
Provision pour dépréciation des comptes clients	-101 862	-114 173
Total net	31 954 608	17 080 212

7. Autres actifs courants

Le solde brut des autres actifs courants s'élève au 31 décembre 2019 à 612.193 DT contre 2.896.115 DT au 31 décembre 2018, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2019	31/12/2018
Fournisseurs locaux débiteurs	116 122	360 694
Personnel-avances et acomptes	63 677	67 528
Etat, impôts et taxes (crédit IS)	59 104	752 661
Etat, impôts et taxes (crédit TVA)	48 034	877 874
Etat, impôts et taxes (droits de douane)	66 799	-
Débiteurs divers	7 022	-
Débiteurs divers factures à établir	-	6 809
Produits à recevoir	85 768	650 663
Charges constatées d'avance	165 667	179 886
Total	612 193	2 896 115
Provision sur autres actifs courants	-	-9 456
Total net	612 193	2 886 659

8. Placements et autres actifs financiers

Le solde de cette rubrique se détaille, au 31 décembre 2019, comme suit :

Libellé	31/12/2019	31/12/2018
Prêts au personnel	40 407	4 147
Placement courant	2 229 236	13 060 666
Total	2 269 643	13 064 813

Les placements courants sont des placements à court terme, très liquides facilement convertibles en un montant connu de liquidités, et non soumis à un risque significatif de changement de valeur.

9. Liquidités et équivalent de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2019 à 1.792.278 DT contre 1.469.122 DT au 31 décembre 2018, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2019	31/12/2018
BT	77 501	9 668
BIAT	1 117 431	667 042
ATB	15 029	13 338
BNA	24 820	62 943
Attijari Bank	200 623	513 722
Effets à l'encaissement	123 960	55 700
Chèques remis à l'encaissement	98 096	61 489
Chèques préavisés	97 681	24 000
Caisses	37 137	61 220
Total	1 792 278	1 469 122

10. Capitaux propres

L'évolution de la structure de capital se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2019		31/12/2018	
	Montant	%	Montant	%
Recall Holding	10 390 050	34,11%	10 390 050	34,11%
Value Consulting	8 755 121	28,75%	8 755 121	28,75%
Han TN	1 470 138	4,83%	1 470 138	4,83%
Swicorp Conseil & Invest.	1 443 210	4,74%	1 446 322	4,75%
Ekuity Capital (ex CTKD)	1 308 000	4,29%	1 308 000	4,29%
Divers public	7089 897	23,28%	7086 785	23,27%
Total	30 456 416	100%	30 456 416	100%

La variation des capitaux propres se présente comme suit :

Libellé	31/12/2019	31/12/2018
Capital social	30 456 416	30 456 416
Réserves consolidées	13 979 553	9 852 273
Prime d'émission	10 617 831	10 617 831
Résultat de l'exercice consolidé	21 264 091	13 348 028
Capitaux propres (part du groupe)	76 317 891	64 274 548
Part des minoritaires dans les capitaux propres	152 142	139 620
Part des minoritaires dans le résultat de l'exercice	65 311	46 122
Intérêts minoritaires	217 453	185 742
Total capitaux propres consolidés	76 535 344	64 460 290

La part du groupe dans les capitaux propres s'élève au 31 décembre 2019 à 76.317.891 DT. Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Libellé	Capital social	Réserves consolidés	Prime d'émission	Résultat consolidé	Total
Capitaux propres (part du groupe) au 31/12/2018	30 456 416	9 852 273	10 617 831	13 348 028	64 274 548
Réserves consolidées	-	4 127 280	-	-4 127 280	-
Dividendes	-	-	-	-9 220 748	-9 220 748
Résultat de l'exercice consolidé	-	-	-	21 264 091	21 264 091
Capitaux propres (part du groupe) au 31/12/2019	30 456 416	13 979 553	10 617 831	21 264 091	76 317 891

Le résultat de base par action au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 est de 0,761 DT contre 0,478 DT au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018, se détaillant comme suit :

En TND	31/12/2019	31/12/2018
Résultat de l'exercice consolidé	21 264 091	13 348 028
Nombre moyen pondéré d'actions	27 941 666	27 941 666
Résultat par action	0,761	0,478

Suite à l'assemblée générale extraordinaire du 31 mai 2019 de la société mère, une augmentation du capital en numéraire avec suppression des droits préférentiels de souscription a été décidée en faveur du management de SOTIPAPIER pour un montant global de 950.008 DT, composé d'un montant nominal de 199.136 DT, majoré d'une prime d'émission globale de 750.872 DT, soit une valeur nominale de 1,090 DT par action et une prime d'émission de 4,110 DT par action portant ainsi le capital social de la société de 30.456.416 DT à 30.655.552 DT.

A la date d'arrêté des états financiers, les démarches de réalisation de cette augmentation du capital demeurent en cours. La notice de souscription afférente à la décision de l'augmentation n'a pas encore été émise.

11. Emprunts

Le solde de cette rubrique correspond aux échéances à plus d'un an des crédits à moyen et long terme qui se détaillent comme suit :

Désignation	Échéances à LT au 31/12/18	Échéances à CT au 31/12/18	Remboursements 2019	Échéances à d'1 an au 31/12/19	Échéances à LT au 31/12/19	Durée	Taux
BT 2.750.000 DT	275 000	550 000	550 000	275 000	-	5 ans	TMM+1,25%
ATB 2.750.000 DT	275 000	550 000	550 000	275 000	-	5 ans	TMM+1,25%
BIAT 1.260.000 DT	378 000	252 000	252 000	252 000	126 000	5 ans	TMM+1,25%
BIAT 1.870.000 DT	712 380	356 191	356 191	356 191	356 189	5 ans	TMM+1,25%
BIAT 5.430.000DT	5 171 429	258 571	258 571	1 034 286	4 137 143	7 ans	TMM+1,25%
BT 4.830.000DT	4 830 000	-	-	680 132	4 149 868	8 ans	TMM+1,25%
BNA 1.810.000DT	1 810 000	-	-	181 000	1 629 000	7 ans	TMM+1,25%
Total	13 451 809	1 966 762	1 966 762	3 053 609	10 398 200		

12. Provisions pour risques et charges

La « provision pour risques et charges » concerne l'indemnité de départ à la retraite qui s'élève à 258.439 DT au 31 décembre 2019 contre 208.418 DT au 31 décembre 2018.

13. Fournisseurs et comptes rattachés

La valeur brute de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2019 à 7.058.877 DT contre 12.939.550 DT au 31 décembre 2018, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2019	31/12/2018
Fournisseurs locaux	2 548 732	5 621 113
Fournisseurs étrangers	3 598 606	3 088 063
Fournisseurs, effets à payer	902 690	2 117 774
Fournisseurs, factures non parvenues	8 849	2 112 600
Total	7 058 877	12 939 550

14. Autres passifs courants

La valeur des autres passifs courants s'élève au 31 décembre 2019 à 5.616.712 DT contre 3.246.306 DT au 31 décembre 2018, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2019	31/12/2018
Rémunérations dues au personnel	3 669	4 476
Charges à payer pour congés à payer	537 296	406 430
Charges à payer	244 722	469 502
CNSS	598 090	544 735
Etat, impôts et taxes	4 199 708	1 816 882
Créditeurs divers	32 777	-
Retenue UGTT	450	4 281
Total	5 616 712	3 246 306

15. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires s'élevaient au 31 décembre 2019 à 9.330.360 DT contre 11.775.071DT au 31 décembre 2018, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2019	31/12/2018
BT	2 231	21 956
Chèques en circulation	419 618	187 477
Virement émis en cours	272 429	231 096
Concours bancaires	694 278	440 529
Financement de stock	5 500 000	5 000 000
Crédits relais à CT	-	4 315 000
Échéance CMT à - d'1 an	3 053 610	1 966 762
Intérêts courus	82 472	52 780
Total autres passifs financiers	8 636 082	11 334 542
Total	9 330 360	11 775 071

Le détail des crédits de financement de stocks se présente comme suit :

Libellé	31/12/2018	Nouveaux emprunts	Remboursement 2019	31/12/2019
BT	1 750 000	10 500 000	10 500 000	1 750 000
BIAT	1 750 000	7 000 000	7 000 000	1 750 000
BNA	1 000 000	9 000 000	9 000 000	1 000 000
Attijari Bank	500 000	3 000 000	2 500 000	1 000 000
Total	5 000 000	29 500 000	29 000 000	5 500 000

Les crédits relais à court terme sont composés de crédits de financement en dinars et/ou de financement en devises qui viennent relayer les paiements à vue des importations de matières fibreuses. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Libellé	31/12/2018	Nouveaux emprunts	Remboursement 2019	31/12/2019
BIAT (Fin. En Devises)	-	20 062 365	20 062 365	-
BT (Fin. En Dinars)	4 315 000	-	4 315 000	-
Total	4 315 000	20 062 365	24 377 365	-

IX. Notes relatives à l'Etat de Résultat

1. Revenus

Les revenus s'élèvent au 31 décembre 2019 à 125.477.725 DT contre 106.558.091 DT au 31 décembre 2018, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2019	31/12/2018
Ventes Kraft	72 278 367	65 860 963
Ventes Liner	55 340 283	40 929 961
Ventes Energie	2 682 886	1 376 326
Autres	449 995	384 007
Ristourne	-5 282 084	-2 050 448
Divers vieux papiers	8 278	57 282
Total	125 477 725	106 558 091

2. Achats de marchandises consommées

Les achats de marchandises consommées s'élèvent au 31 décembre 2019 à 46.692.843 DT contre 46.814.171 DT au 31 décembre 2018, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2019	31/12/2018
Variation stock de MP	1 052 952	-326 102
Achats pâte à papier	34 392 887	32 534 778
Achats vieux papier (*)	11 247 004	14 605 495
Total	46 692 843	46 814 171

(*) Il s'agit d'achats de vieux papier sur le marché local et étranger.

3. Achats approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés s'élèvent au 31 décembre 2019 à 30.191.404 DT contre 25.380.938 DT au 31 décembre 2018, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2019	31/12/2018
Consommation Gaz	14 299 766	12 062 682
Achats électricité	874 035	1 191 716
Achats eau	74 461	68 139
Variation stock autres approvisionnement	-2 824 070	-5 276 809
Achats pièces de rechange « PDR »	4 513 649	4 682 347
Achats matières consommables	13 024 637	12 358 819
Achats fournitures de bureau & moyens généraux	228 926	170 573
Achats consommables et PDR en transit	-	123 471
Total	30 191 404	25 380 938

4. Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent au 31 décembre 2019 à 7.172.200 DT contre 6.429.836 DT au 31 décembre 2018, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2019	31/12/2018
Salaire de base	4 001 786	3 424 892
Primes	1 335 671	1 201 033
Congés payés	280 761	265 675
Indemnités de stage	16 098	25 420
Charges sociales légales	938 416	841 060
Autres charges de personnel	154 429	136 759
Accidents de travail	106 313	92 403
Provision pour augmentation salariale	-	184 565
Rémunération des dirigeants	338 726	258 029
Total	7 172 200	6 429 836

5. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent au 31 décembre 2019 à 5.314.900 DT contre 4.907.945DT au 31 décembre 2018, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2019	31/12/2018
Dotations aux amortissements immoscorp. et incorp	5 077 158	4 356 015
Dotations aux amortissements de l'écart d'acquisition	-	10 441
Dotations aux provisions de l'écart d'acquisition	114 854	-
Provision pour départ à la retraite	102 171	-
Provisions pour dépréciation de stocks	47 420	827 129
Provision pour congés payés	130 866	30 377
Provisions sur titres de participation	-	25 000
Provisions pour dépréciation des autres actifs	-	9 456
Total	5 472 469	5 258 418
Reprise provision pour départ à la retraite	-	-51 635
Reprise/provision pour dépréciation des comptes clients	-12 311	-139 198
Reprise/provision pour dépréciation de stocks	-83 651	-91 687
Reprise/provision sur titres de participation	-	-64 726
Reprise/provision pour risques	-52 151	-3 227
Reprise/provision sur autres actifs	-9 456	-
Total net	5 314 900	4 907 945

6. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2019 à 6.468.759 DT contre 5.560.491DT au 31 décembre 2018, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2019	31/12/2018
Locations	257 909	341 585
Entretien et réparations	3 140 749	2 498 645
Assurances	269 383	105 313
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	988 420	966 644
Publicité, publications, relations publiques	86 719	102 078
Transport	437 314	476 260
Déplacements, missions et réceptions	190 860	151 153
Frais postaux et de Télécommunication	39 150	32 633
Services bancaires et assimilés	148 901	156 620
Subventions et dons	16 211	6 752
Jetons de présence	90 000	90 000
Impôts et taxes	710 658	483 675
Pertes ordinaires	92 485	146 963
Autres	-	2 170
Total	6 468 759	5 560 491

7. Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2019 à 3.789.180 DT contre 5.059.203DT au 31 décembre 2018, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2019	31/12/2018
Intérêts/Comptes courants	58 978	32 644
Intérêts/effets escomptés	1 856 078	1 637 296
Intérêts/Financement de stock	451 116	358 542
Intérêts/CMT	1 433 980	1 191 008
Intérêts/Financements en Dinars	9 148	354 260
Intérêts/Financements en Devises	219 854	72 803
Total	4 029 154	3 646 553
Pertes de change	215 743	1 597 267
Gains de change	-455 717	-184 617
Total net	3 789 180	5 059 203

8. Produits des placements

Les produits des placements s'élèvent au 31 décembre 2019 à 604.449 DT contre 957.104DT au 31 décembre 2018, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2019	31/12/2018
Intérêts des placements	594 150	948 179
Intérêts créditeurs des comptes courants	10 299	8 925
Total	604 449	957 104

9. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élevaient au 31 décembre 2019 à 1.174.151 DT contre 622.446 DT au 31 décembre 2018, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2019	31/12/2018
Produits nets sur cession d'immobilisation	13 080	80 730
Autres gains ordinaires	1 161 071	541 716
Total	1 174 151	622 446

10. Eléments extraordinaires

Le 22 septembre 2018, SOTIPAPIER a subi des dégâts à cause des intempéries et des inondations qui ont touché toute la région (Délégation Bou Argoub, Gouvernorat de Nabeul). Les dégâts concernent essentiellement les stocks de produits finis et de matières consommables.

Grâce aux efforts consentis par les salariés et les partenaires de la société, la perte a été minimisée et une partie des produits finis et matières consommables restent réutilisables.

En effet, l'impact des inondations se présente comme suit :

Articles	Stocks endommagés	Stocks réutilisables en tant que matières premières	Stocks réutilisables en tant que matières consommables	Provision	Impact (Perte)
Produits finis					
Kraft	1 414 862	1 362 083	-	-	52 779
Cannelure	1 609 949	421 845	-	-	1 188 104
Testliner	61 194	18 889	-	-	42 305
Testliner coloré	245 057	62 474	-	-	182 583
Total des produits finis (1)	3 331 062	1 865 291	-	-	1 465 771
Matières consommables					
Amidon	1 135 714	-	308 585	827 129	-
Mandrin	103 550	15 397	-	-	88 153
Total des consommables (2)	1 239 264	15 397	308 585	827 129	88 153
Total général (1)+ (2)	4 570 326	1 880 688	308 585	827 129	1 553 924

Le décret gouvernemental N°614 en date du 12 juillet 2019 publié au JORT N°58 a prévu une indemnisation des entreprises sinistrées par les inondations survenues le 22 septembre 2018 au gouvernorat de Nabeul.

L'article 3 dudit décret a fixé l'indemnisation à 40% de la valeur des dégâts subis avec un plafond de 500.000 DT pour les sociétés n'ayant pas souscrit de contrats d'assurance couvrant le risque d'inondation.

L'article 5 dudit décret a conditionné le dédommagement par le dépôt d'une demande appuyée par un ensemble de documents à déposer auprès de « Tunis Ré » au plus tard le 31/12/2019.

N'ayant pas souscrit, préalablement à la date du sinistre, à un contrat d'assurances couvrant le risque inondation, SOTIPAPIER a déposé, en date du 19 décembre 2019, la demande avec tous les documents exigés par le décret gouvernemental susmentionné auprès de « Tunis Ré » organisme chargé de la gestion du dossier de dédommagement.

« Tunis Ré » a désigné un expert en date du 20 décembre 2019 à l'effet de procéder à l'évaluation des dégâts subis par SOTIPAPIER.

SOTIPAPIER a fourni l'ensemble des documents et éclaircissements demandés par ledit expert et attend le dédommagement qui devrait être de l'ordre de 500.000 DT.

La procédure n'étant pas encore clôturée, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers arrêtés au 31/12/2019.

X. Notes relatives à l'état de flux de trésorerie

1. Flux liés à l'exploitation

• Amortissements et provisions

Libellé	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018	Variation
Amortissements immob. incorporelles	610 557	416 590	193 967
Amortissements immob. corporelles	61 695 100	56 811 909	4 883 191
Amortissements de l'écart d'acquisition	10 441	10 441	-
Provisions de l'écart d'acquisition	114 854	-	114 854
Provisions sur immob. financières	170 274	170 274	-
Provisions sur stocks	907 727	943 958	-36 231
Provisions clients et comptes rattachés	101 862	114 173	-12 311
Provision sur autres actifs courants	-	9 456	-9 456
Provision pour risques et charges	258 439	208 418	50 021
Charges à payer pour congés à payer	537 296	406 431	130 865
Total	64 406 550	59 091 650	5 314 900

• Variation des stocks

Libellé	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018	Variation
Stocks	36 578 123	36 446 559	131 564
Total	36 578 123	36 446 559	131 564

• Variation des créances

Libellé	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018	Variation
Clients	8 250 891	6 909 170	1 341 721
Clients douteux	101 862	114 173	-12 311
Clients ventes d'énergie	1 645 324	899 957	745 367
Effets à recevoir	18 564 411	7 672 460	10 891 951
Chèques en portefeuille	3 493 982	1 598 625	1 895 357
Total	32 056 470	17 194 385	14 862 085

• Variation des autres actifs

Libellé	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018	Variation
Fournisseurs locaux débiteurs	116 122	360 694	-244 572
Personnel-avances et acomptes	63 677	67 528	-3 851
Etat, impôts et taxes (crédit IS)	59 104	752 661	-693 557
Etat, impôts et taxes (crédit TVA)	48 034	877 874	-829 840
Etat, impôts et taxes (droits de douane)	66 799	-	66 799
Débiteurs divers	7 022	-	7 022
Débiteurs divers factures à établir	-	6 809	-6 809
Produits à recevoir	85 768	650 663	-564 895
Charges constatées d'avance	165 667	179 886	-14 219
Total autres actifs courants	612 193	2 896 115	-2 283 922
Prêts au personnel	40 407	4 147	36 260
Autres actifs financiers	40 407	4 147	36 260
Total autres actifs	652 600	2 900 262	-2 247 662

- **Variation des fournisseurs et autres dettes**

Libellé	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018	Variation
Fournisseurs locaux	2 548 732	5 621 113	-3 072 381
Fournisseurs étrangers	3 598 606	3 088 063	510 543
Fournisseurs, effets à payer	902 690	2 117 774	-1 215 084
Fournisseurs, factures non parvenues	8 849	2 112 600	-2 103 751
Total	7 058 877	12 939 550	-5 880 673

- **Autres passifs**

Libellé	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018	Variation
Rémunérations dues au personnel	3669	4476	-807
Charges à payer	244 722	469 502	-224 779
CNSS	598 090	544 735	53 355
Etat, impôts et taxes	4 199 708	1 816 882	2 382 826
Créditeurs divers	32 777	-	32777
Retenue UGTT	450	4 281	-3831
Total autres passifs courants	5 079 416	2 839 875	2 239 541
Intérêts courus	82 472	52 780	29 692
Total autres passifs financiers	82 472	52 780	29 692
Total autres passifs	5 161 888	2 892 655	2 269 233

2. Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Les décaissements liés aux activités d'investissement correspondent essentiellement aux acquisitions suivantes :

- Matériels & outillages industriels pour 3.446.142 DT ;
- Agencements, Aménagements et Installations pour 639.312 DT ;
- Matériels roulants pour 694.884 DT ;
- Matériel informatique et matériel de bureaux pour 109.368 DT.

Les décaissements de la période liés à l'acquisition d'immobilisations financières correspondent à des cautions versées à la STEG pour un montant de 340.065 DT.

Les encaissements de la période liés à la cession d'immobilisations financières correspondent au produit provenant de la cession des titres de participation SIFIJA pour 28.080 DT.

3. Flux de trésorerie affectés aux activités de financement

- Remboursement des échéances de crédits à moyen terme pour un montant de 1.966.762 DT.
- Encaissements des crédits à court terme correspondant aux
 - ✓ Financement de stocks : 29.500.000 DT, et
 - ✓ Financement en devises : 20.062.365 DT.
- Décaissements des crédits à court terme correspondant aux
 - ✓ Financement de stocks : 29.000.000 DT,
 - ✓ Financement en devises : 20.062.365 DT, et
 - ✓ Financement en Dinars : 4.315.000 DT.
- Distribution des dividendes pour un montant de 9.220.748 DT.

4. Rapprochement des montants en liquidité et équivalents de liquidités figurant dans le tableau de flux de trésorerie d'une part et du bilan d'autre part

Libellé	Référence	Trésorerie à fin 2019	Trésorerie à fin 2018	Variation
Liquidités et équivalent	cf. note VIII.9	1 792 278	1 469 122	323 156
Placements et autres actifs financiers	cf. note VIII.8	2 229 236	13 060 666	-10 831 430
Concours bancaires	cf. note VIII.15	-694 278	-440 529	-253 749
Total		3 327 236	14 089 259	-10 762 023

XI. Note relative aux événements postérieurs à l'arrêté des états financiers

Les états financiers du Groupe arrêtés au 31 décembre 2019 ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre 2020 et la société s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020.

A la date d'arrêté des états financiers de l'exercice 2019 par le Conseil d'Administration, la direction du Groupe n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation.

1. Description de l'évènement et des conséquences de la situation sur l'activité de SOTIPAPIER :

Arrêt de production de la machine PM2 (fabrication de papier kraft et de papier pour ondulé) sur la période allant du 23 mars 2020 au 30 avril 2020 ;

Arrêt de production de la machine PM3 (fabrication de papier pour ondulé) sur la période allant du 25 mars 2020 au 08 avril 2020 ;

Aucune difficulté d'approvisionnement et aucune annulation de contrat n'ont été enregistrées.

L'arrêt concomitant de la majorité de nos clients pendant la période allant du 22 mars 2020 au 30 avril 2020 a occasionné une perte importante du chiffre d'affaires que nous estimons pouvoir récupérer sur les prochains mois.

2. Estimation de l'impact en termes de liquidité de SOTIPAPIER :

L'arrêt d'exploitation chez nos clients a engendré un retard de recouvrement de nos créances clients mais la trésorerie disponible ainsi que le soutien de nos banques nous permettent d'honorer nos engagements.

3. Estimation de l'impact financier sur SOTIPAPIER :

Les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles et les stocks ne seront pas dépréciés.

Certaines créances clients feront l'objet d'un report d'échéance devant générer des charges financières supplémentaires.

4. Situation de la filiale SFTC :

La filiale SFTC est en arrêt d'activité depuis le 1er janvier 2019.

Situation de la filiale TUCOLLECT :

TUCOLLECT a arrêté son exploitation du 16 mars 2020 au 23 mars 2020. Aucune annulation de contrat n'a été enregistrée. Aucun retard de recouvrement des créances n'est constaté vu que le principal client est SOTIPAPIER.

Mis à part les situations décrites ci-dessus, il n'y a pas eu d'évènements survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers qui ont un impact sur les comptes consolidés du Groupe arrêtés au 31 décembre 2019.

XII. Note relative aux parties liées

Conformément aux dispositions de la norme comptable tunisienne NCT 39, les transactions avec les parties liées de la société SOTIPAPIER se présentent comme suit :

- La société SPE Capital Partners Limited, société dont le Président du Conseil d'Administration de SOTIPAPIER est gérant, a conclu un contrat portant sur la prestation de conseil et de gestion aux fins de l'implantation du plan de développement de SOTIPAPIER par la mise en place des ressources aux compétences confirmées en matière de conseil en gestion. Le contrat a été conclu le 1er janvier 2018 pour une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction, et en contrepartie d'une rémunération annuelle d'un montant plafonné à 40.000 Dollars Américains hors taxes. Au titre de l'exercice 2019, le montant des honoraires annuels, s'élève à 98.717 DT. La dette liée à ces facturations est nulle au 31 décembre 2019.
- La société CHIMICOULEUR EMBALLAGES METALLIQUE, société du groupe de M. Abdelkader Hamrouni, a facturé à la société SOTIPAPIER un montant de 24.334 DT relatif à des achats de vieux papiers.
- La société SOTIPAPIER a facturé à la société CHIMICOULEUR EMBALLAGES METALLIQUE, société du groupe de M. Abdelkader Hamrouni, un montant de 58.691 DT relatif à des ventes de papiers dans le cadre de son exploitation courante.
La créance liée à ces facturations s'élève à 10.809 DT au 31 décembre 2019.
- La société CHIMICOULEUR PEINTURE, société du groupe de M. Abdelkader Hamrouni, a facturé à la société SOTIPAPIER un montant global de 10.752 DT relatif à des achats liés à l'exploitation courante de cette dernière.
- La société SOTIPAPIER a conclu des contrats de location avec M. Abdelkader Hamrouni portants sur 4 terrains à vocation agricole. Les contrats ont été conclus le 1er mai 2012 pour une durée de 20 ans. Au titre de l'exercice 2019, le loyer annuel global, hors taxes, s'élève à 26.597 DT.
- Le Directeur Général a bénéficié au titre de l'exercice 2019 :
 - ✓ D'un salaire net de 214.196 DT servi par la société SOTIPAPIER. Le montant de la charge brute s'élève à 338.726 DT.
 - ✓ De la mise à disposition d'une voiture de fonction acquise en octobre 2018.
- Les membres du Conseil d'Administration sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale. En 2019, le montant des jetons de présence constaté en charges de l'exercice s'est élevé à 90.000 DT.
- Le Gérant de TUCOLLECT a bénéficié de la mise à disposition d'une voiture de fonction, et ce, à partir du 12 juillet 2016.
- Le Co-Gérant de TUCOLLECT a bénéficié au titre de l'exercice 2019 d'une rémunération annuelle brute de 27.750 DT, payée par SOTIPAPIER et refacturée à TUCOLLECT.

- Aucune rémunération n'a été servie au Gérant de SFTC concernant l'exercice 2019.

Ci-dessous les transactions, conclues dans le cadre des opérations d'exploitation de la société SOTIPAPIER, avec d'autres sociétés du groupe de M. Abdelkader Hamrouni, tels que traduites au niveau des livres comptables au 31 décembre 2019 :

Transactions au cours de l'exercice 2019 :

Société	Vente	Achat	Prestation de service	Nature
Vogue Negoce Compagnie (VNC)	2 219 555	-	-	Vente de produits finis à l'export
COSEMAT		-	149 235	Conseil et assistance
CTTM		-	87 545	Transport/Entretien & réparation
Total	2 219 555	-	236 780	

Solde des comptes des sociétés du groupe au 31/12/2019:

Société	Solde fournisseurs	Solde clients
COSEMAT	5 775	-
CTTM	10 482	-
Total	16 257	-

XIII. Note relative aux engagements hors bilan

Les engagements hors bilan comportent, au 31 décembre 2019 les éléments suivants :

Engagements Financiers

Type engagements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1- Engagements donnés						
a/ Garanties personnelles						
*Cautionnement	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Aval	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Autres Garanties	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
b/ Garanties réelles						
* Hypothèques	712 381	712 381	Néant	Néant	Néant	Néant
* Nantissements	12 739 429	12 739 429	Néant	Néant	Néant	Néant
c/ Effets escomptés non encore échus	21 770 454	21 770 454	Néant	Néant	Néant	Néant
d/ Créances à l'exportation mobilisées	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
e/ Abandon de créances	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total	35 222 264	35 222 264				
2- Engagements reçus						
a/ Garanties personnelles						
*Cautionnement	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Aval	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Autres Garanties	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
b/ Garanties réelles						
* Hypothèques	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
* Nantissements	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
c/ Effets escomptés non encore échus	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
d/ Créances à l'exportation mobilisées	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
e/ Abandon de créances	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
f/ Intérêts sur emprunts	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total						
3- Engagements réciproques						
*Emprunt obtenu non encore encaissé	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Crédit consenti non encore versé	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Opération de portage	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Crédit Documentaire	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Commande d'immobilisation	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Commande de longue durée	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Etc	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total						

Dettes garanties par des suretés

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provisions
*Emprunt obligataire	Néant	Néant	Néant
*Emprunt d'investissement	Néant	Néant	Néant
*Emprunt courant de gestion	Néant	Néant	Néant
*Autres	Néant	Néant	Néant

XIV. Soldes intermédiaires de gestion

Le schéma des soldes intermédiaires de gestion se présente comme suit :

Produits	31/12/2019	31/12/2018	Charges	31/12/2019	31/12/2018	Soldes intermédiaires des exercices	31/12/2019	31/12/2018
Production vendue	125 477 725	106 558 091	Déstockage de production	1 639 554	-			
Production stockée		2 648 459						
Total	125 477 725	109 206 550	Total	1 639 554	-	Production de l'exercice	123 838 171	109 206 550
Production de l'exercice	123 838 171	109 206 550	Coût d'achat Mat. Premières	46 692 843	46 814 171			
			Achat d'approvisionnements consommés	30 191 404	25 380 938			
Total	123 838 171	109 206 550	Total	76 884 247	72 195 109	Marge sur coût matières	46 953 924	37 011 441
Marge sur coût matières	46 953 924	37 011 441	Autres charges	5 758 101	5 076 816			
Total	46 953 924	37 011 441	Total	5 758 101	5 076 816	Valeur ajoutée brute	41 195 823	31 934 625
Valeur ajoutée brute	41 195 823	31 934 625	Impôts, taxes et versements assimilés	710 658	483 675			
			Charges de personnel	7 172 200	6 429 836			
Total	41 195 823	31 934 625	Total	7 882 858	6 913 511	Excédent Brut d'exploitation	33 312 965	25 021 114
Excédent brut d'exploitation	33 312 965	25 021 114	Dotation aux amortissements et aux provisions	5 314 900	4 907 945			
Autres produits ordinaires	1 188 912	648 538	Charges financières	3 789 180	5 059 203			
Produits financiers	604 449	957 104	Impôts sur le résultat ordinaire	4 672 844	1 711 534			
Total	35 106 326	26 626 756	Total	13 776 924	11 678 682	Résultat des activités ordinaires après impôt	21 329 402	14 948 074
Résultat des activités ordinaires après impôt	21 329 402	14 948 074	Eléments extraordinaires	-	1 553 924			
Total	21 329 402	14 948 074	Total	-	1 553 924	Résultat net de l'exercice	21 329 402	13 394 150

Tunis, le 06mai 2020

Messieurs les Actionnaires du Groupe
de la Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton
« SOTIPAPIER »
13, rue Ibn AbiDhiaf, Zone Industrielle Saint Gobain,
Megrine Riadh, 2014.

Messieurs,

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Groupe « SOTIPAPIER », qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2019, l'état de résultat consolidé et l'état de flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs de 76.535.344 DT (la part du groupe s'élève à 76.317.891 DT) y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 21.329.402 DT (la part du groupe s'élève à 21.264.091 DT).

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe au 31 décembre 2019, ainsi que sa performance financière consolidée et ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Evaluation des stocks

De par leur valeur importante à l'actif (35.665.821 DT au 31 décembre 2019), de leur nature (nécessitant un soin particulier pour leur inventaire) et du caractère spécifique de leur valorisation, les stocks ont été considérés comme point clef d'audit.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en :

- la revue des états de mouvements des différentes catégories des stocks ainsi que les tests de cadrage des consommations et de la production journalière ;
- l'assistance aux inventaires physiques de fin d'année pour les produits finis, la pâte à papier et les stocks de pièces de rechange et de consommables ;
- l'examen de la valorisation des différentes catégories de stock en recalculant les coûts retenus au niveau du système d'information et en s'assurant de la continuité de son application d'une période à l'autre ;
- l'examen des transactions d'achat et de vente intervenues à la fin de 2019 et au début de 2020 pour s'assurer de leur rattachement à la bonne période ; et
- La revue des hypothèses et modalités de calcul des provisions pour dépréciation des stocks en s'assurant de la permanence des méthodes de calcul et de comptabilisation entre la période précédente et celle en cours.

Paragraphe d'observation

Comme il est indiqué au niveau de la note N° XI aux états financiers « Événements postérieures à la clôture » la situation sanitaire liée à la pandémie COVID-19 à laquelle la Tunisie fait face, risque d'avoir des répercussions sur les activités futures du groupe. Ces événements peuvent avoir une incidence sur la situation financière du groupe au cours de l'exercice 2020 et éventuellement les exercices futurs. A l'état actuel des choses, et sur la base des informations disponibles, l'impact éventuel de la pandémie COVID-19 sur l'activité et la situation financière du groupe ne peut pas être estimé.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Rapport de gestion du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Groupe dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons celles qui ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne du groupe

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation et réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe relatif au traitement de l'information comptable et la préparation des états financiers consolidés. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société mère.

Conseil Audit Formation CAF

Tunisie Audit et Conseil

Abderrahmen FENDRI

Wassim CHAKROUN